Nikon France, Succursale de Nikon Europe B.V.
191 Rue du Marché Rollay, 94504 Champigny-sur-Marne Cedex France
RCS CRETEIL B 894 078 484 00033 / APE 4643Z

La photographie d'architecture

Durée : 7 heures Niveau : Intermédiaire Prix : 250,00€ TTC

Objectifs

Cette session de formation « Techniques de photographies d’Architecture » apportera aux participants une vision de la photographie d’extérieur comme d’intérieur.

Les participants apprendront à développer une compréhension approfondie de l'architecture en se familiarisant avec les rappels historiques, la présentation d'images marquantes et l'analyse esthétique.

Ils apprendront également à maîtriser les choix techniques essentiels pour la photographie d'architecture, tels que la sélection de la focale et du point de vue, ainsi que les réglages de base en exposition et balance des blancs.

Enfin, les participants auront l'opportunité d'appliquer les connaissances acquises en réalisant des exercices en salle pour la photographie d'architecture d'intérieur, ainsi qu'en pratiquant sur des sites sélectionnés pour la photographie d'architecture extérieure.

Prerequis

Avant de s'inscrire à cette formation, les participants sont invités à vérifier qu'ils possèdent les prérequis suivants:

1. Connaissance de base en photographie : Avoir des notions de base en photographie, y compris les réglages de base de l'appareil photo et la composition d'une image.
2. Possession d'un appareil photo : Disposer d'un appareil photo numérique capable de régler manuellement la focale, l'exposition et la balance des blancs. Un prêt de matériel est possible sur demande préalable et selon disponibilité.
3. Compréhension de l'architecture : Être familier avec les concepts fondamentaux de l'architecture et avoir un intérêt pour le sujet.
4. Maîtrise des principes de base de la photographie : Connaître les principes de base tels que la mise au point, la profondeur de champ et la composition.
5. Pratique et engagement : S'engager activement et consacrer du temps à la pratique en groupe de la photographie d'architecture.

Nous vous invitons à effectuer le test Nikon School afin de déterminer votre niveau technique. Cette formation est adaptée aux personnes ayant un score en dessous de 16/32

Prêt de matériel :
Il est recommandé de venir avec votre appareil, afin que vous soyez à l'aise dès le premier atelier.
La Nikon School met à votre disposition, sur simple demande, du matériel photographique complémentaire selon vos besoins et vos envies : reflex, objectifs, flashes de marque Nikon.

Pour aller plus loin :
A la suite de ce stage, nous vous recommandons les formations suivantes :
Cours photo : De la théorie à la pratique
Eclairage : Découvrez le flash
Logiciels : Lightroom - les fondamentaux

Programme

Les différentes approches possibles sur l'architecture :

- Rappels historiques
- Présentation d'images marquantes
- Analyse esthétique

- Jouer avec la lumière pour magnifier l'architecture

Les choix techniques :

- Le choix de la focale et du point de vue, les effets de perspective
- Les réglages de base en exposition, rendu d'image et balance des blancs
- Les objectifs spéciaux, bien maîtriser les décentrements et les bascules

Prises de vues :

- Une grande partie de la formation est consacrée à la mise en pratique des notions abordées.
- Des exercices en salle permettront d’appréhender toutes les notions relatives à l'architecture d'intérieur
- Une sélection de sites proches de la Nikon School permettra de pratiquer les différents apprentissages d'architecture extérieure.

Conditions de formation

Avant la formation, un test de connaissances est proposé aux stagiaires afin d'évaluer leur niveau et de le comparer aux prérequis. Les modules théoriques se dérouleront à la Nikon School, le centre de formation Nikon, situé au Nikon Plaza, 99 boulevard Raspail, Paris 6ème.

La salle de cours peut accueillir jusqu'à 8 stagiaires. Le formateur partage son cours sur un grand écran, visible de manière claire par chaque stagiaire. Les appareils utilisés pour la pédagogie sont également connectés à cet écran. Chaque stagiaire dispose donc de bonnes conditions pour prendre des notes pendant le cours.

La session de formation est validée à partir du quatrième stagiaire inscrit. Généralement, une formation compte six stagiaires. Les parties pratiques se dérouleront en extérieur chaque fois que les conditions météorologiques le permettront, notamment dans les environs du Nikon Plaza, tels que le jardin du Luxembourg. Il est donc important de s'habiller en tenant compte de la météo.

Notre approche pédagogique met l'accent sur les notions d'usage, qui sont largement enseignées à travers des exercices dirigés. Cela permet d'évaluer la compréhension des stagiaires tout au long de la formation. À la fin de la formation, une session de questions/réponses est consacrée à la consolidation des points fondamentaux enseignés.

L'atteinte des objectifs de la formation sera évaluée tout au long de celle-ci, ainsi qu'à travers un test de validation des acquis réalisé à la fin de la session. Cette étape cruciale permet au formateur et aux stagiaires d'évaluer la validation des acquis de la formation.

Nikon se réserve le droit de modifier, annuler ou reporter la formation, conformément à l'Article 9 des Conditions Générales de Vente.

Le déjeuner n'est pas inclus dans le prix de la formation. Cependant, nous réservons une table dans les environs afin de permettre à tous de gagner du temps. Prévoir un budget d'environ 20€ TTC.

Une feuille d'émargement est utilisée pour suivre scrupuleusement la présence des stagiaires à chaque session. Cela garantit non seulement une participation active, mais aussi l'engagement de chacun dans son parcours d'apprentissage.

À la fin de la formation, un support de cours numérique au format PDF est envoyé au stagiaire.

Personnes en Situation de Handicap (PSH) : Nous sommes en mesure d'adapter les modalités de formation en fonction de vos besoins et des difficultés liées à votre handicap, afin de vous permettre de progresser en photographie. Cela peut inclure une formation dispensée par un autre organisme ou des cours sur-mesure.

Pour plus d'information, nous contacter.

Modalités de règlement

Nos formations sont soumises à la TVA de 20%. Afin de rendre le processus d'inscription plus facile et plus rapide, nous vous proposons de régler vos frais de formation en ligne, sur notre site sécurisé.

La qualité de nos actions de formation est d'une importance primordiale pour nous. Nous nous conformons aux exigences du décret n°2019-564 du juin 2019 sur la qualité des actions de la formation professionnelle, ainsi qu'au décret n°2019-565 du 6 juin 2019 sur le référentiel national de la qualité des actions contribuant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail. C'est pourquoi nous avons fait appel à AFNOR Certification pour obtenir la certification QUALIOPI (Référentiel National Qualité – RNQ), sous le certificat n° 2020/85881.6.

Si vous êtes salarié(e) d'une entreprise, nous tenons à vous informer que vous avez la possibilité de faire financer votre formation par le plan de développement des compétences de votre entreprise, anciennement appelé plan de formation. Ce plan regroupe toutes les actions de formation initiées par l'employeur dans le cadre de la politique de ressources humaines de l'entreprise. Quelle que soit la nature de votre contrat ou votre ancienneté au sein de l'entreprise, vous avez la possibilité de bénéficier de ces formations.

Dans la plupart des cas, les dépenses liées aux coûts pédagogiques, aux rémunérations et allocations de formation, au transport, aux repas et à l'hébergement sont prises en charge par l'OPCO. Nous vous encourageons à vous rapprocher du service des ressources humaines ou de la formation de votre entreprise pour obtenir plus d'informations sur les possibilités de prise en charge.

Si vous ne connaissez pas votre OPCO, vous pouvez consulter le site du ministère du travail en suivant ce lien. Ce lien vous dirigera vers les informations nécessaires pour identifier votre OPCO et comprendre les modalités de financement de votre formation.

Afin de faciliter les démarches, nous vous invitons à établir un devis en ligne que vous pourrez transmettre à votre interlocuteur. Veuillez noter que votre inscription à la formation ne sera confirmée qu'après validation de celle-ci par votre entreprise ou l'organisme financeur. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de plus d'informations ou si vous avez des questions supplémentaires.

Pour plus d'information, nous contacter.